



Impacts des tarifs américains sur les entreprises francophones en situation minoritaire

Présenté par le Réseau de développement économique et
d'employabilité du Canada

MARS 2025



CONTEXTE

L'annonce de tarifs de 25 % sur les exportations canadiennes vers les États-Unis suscite de vives réactions. Les estimations prévoient un impact négatif de 2,6 % à 3,8 % sur le PIB. Face à ces bouleversements, le RDÉE Canada veut faire entendre les priorités et défis des entreprises francophones en situation minoritaire.

ÉLÉMENTS CLÉS À RETENIR

- L'imposition de tarifs de 25 % sur les exportations canadiennes affectera les entreprises francophones en contexte minoritaire, des PME et TPE pour la plupart, fragilisant leur compétitivité, freinant leur expansion et menaçant des emplois essentiels à la vitalité économique de nos communautés.
- Les tarifs entraîneront des répercussions négatives sur l'emploi, la croissance et l'investissement dans les régions francophones en contexte minoritaire.
- Le RDÉE Canada propose que le gouvernement du Canada mette en place des mesures de soutien ciblées pour aider les entreprises francophones en milieu minoritaire à surmonter ces barrières tarifaires et à assurer leur résilience, notamment par des investissements stratégiques, par l'élimination des obstacles au commerce interprovincial et par le développement d'outils et moyens favorisant l'accès à de nouveaux marchés nationaux et internationaux.
- L'élimination des obstacles au commerce interprovincial ainsi que la mise en place d'autres outils et moyens favorisant le développement de nouveaux corridors d'échanges commerciaux francophones, nationaux et internationaux, ou encore le renforcement des corridors existants, pourraient faire partie du Plan de développement économique pour les communautés francophones en situation minoritaire proposé par le RDÉE Canada. Ce plan vise à inciter le gouvernement à participer au développement économique de nos communautés, notamment par des programmes d'employabilité adaptés au contexte de la francophonie canadienne minoritaire et par des initiatives qui soutiennent la croissance de nos entreprises francophones.

ÉTAT DE LA SITUATION

- Le Canada et les États-Unis entretiennent la relation commerciale la plus étroite au monde, avec 3,6 milliards de dollars de biens et services échangés quotidiennement en 2023.
- Au cours de la dernière année (2024), les exportations du Canada vers les États-Unis se chiffraient à 591,5 milliards de dollars. Ceci représentait 76 % des exportations totales au pays. Les importations des États-Unis vers le Canada quant à elles se chiffraient à 488,6 milliards de dollars au cours de la même période, une hausse de 0,8 % par rapport à l'année précédente.
- Les secteurs les plus touchés par ces tarifs sont, notamment, l'automobile, l'alimentation, les produits ménagers, le fer et l'acier, le bois d'œuvre, l'énergie, la potasse, les produits chimiques, l'aéronautique et la machinerie lourde.

- Environ 12 % des exportations canadiennes vers les États-Unis proviennent de la valeur ajoutée par des producteurs américains. Ces exportations soutiennent aussi des emplois aux États-Unis, rendant les tarifs dommageables des deux côtés de la frontière.
- On compte 2,8 millions de locuteurs francophones et 70 000 entreprises francophones en contexte minoritaire au Canada. Les entreprises en milieu minoritaire se concentrent surtout dans la fabrication, le commerce de gros et de détail ainsi que les services touristiques.
- Il existe un potentiel de croissance et de renforcement de corridors d'échanges commerciaux entre les provinces et territoires au niveau des entreprises francophones et bilingues.
- Les entreprises en milieu minoritaire génèrent des revenus légèrement inférieurs à la moyenne des entreprises canadiennes, et la majorité compte moins de cinq employés. De plus, les entreprises francophones et bilingues en milieu minoritaire sont inégalement réparties. Or, plus de la moitié de ces entreprises sont situées en Ontario et au Nouveau-Brunswick.
- Selon les plus récentes données, comparativement à la moyenne des entreprises canadiennes, les propriétaires d'entreprises des minorités de langue officielle sont plus susceptibles d'être des jeunes (45,1 % contre 42,2 %) et des immigrants (23,8 % contre 21,8 %).
- On dénombre 61 accords commerciaux en vigueur au Canada. Parmi ceux-ci, 15 sont des accords de libre-échange. Le renforcement des accords commerciaux qui impliquent les pays de la francophonie est une piste de développement intéressante.
- L'Accord de libre-échange canadien (ALEC), signé en 2017 entre les provinces, territoires et le fédéral, vise à accroître le commerce intérieur, un commerce qui représente environ 20 % du PIB annuel du Canada, soit 530 milliards de dollars annuellement. L'ALEC inclut aussi 263 exceptions provinciales et territoriales, et 39 exceptions fédérales.

IMPACTS CHEZ NOS ENTREPRISES FRANCOPHONES

- Les mesures tarifaires limiteront fortement les exportations des PME et TPE, principales entreprises francophones en milieu minoritaire, les exposant à un choc économique considérable. Ces entreprises seront touchées sur deux plans : les États-Unis représentent leur principal marché d'exportations à l'international et elles font partie intégrante d'une grande chaîne d'approvisionnement binationale ou internationale affectée directement par les tarifs.
- Nos entreprises seront durement touchées par ces tarifs douaniers et devront composer avec des coûts d'opérations plus élevés en raison de trois principaux facteurs : la hausse des frais opérationnels, les perturbations d'approvisionnement et l'augmentation des frais de transport et d'exportation. Et cette augmentation des coûts opérationnels entraînera des pertes d'emplois potentielles. De plus, les entreprises francophones dépendant des États-Unis comme point d'ancrage pour l'importation de biens et produits provenant des autres pays seront également très affectées.
- L'imposition de tarifs entraînerait aussi une volatilité des marchés canadiens, une incertitude économique, et une hésitation à investir, notamment de la part des capitaux de risque. Cela affecterait la croissance des entreprises francophones et acadiennes, limitant leur potentiel d'émergence et de développement.
- Il est donc urgent de se préparer aux secousses économiques et à la volatilité du marché canadien. La situation évolue rapidement. Les entreprises francophones en milieu minoritaire, déjà plus vulnérables, doivent être soutenues pour limiter les impacts et stimuler leur croissance.

RÉPONSE DU CANADA - EN DATE DU 25 MARS 2025

1 février : Annonce de 155 milliards de dollars, dont une première vague de 30 milliards de dollars. Une seconde phase de contre-mesures tarifaires sera déployée si nécessaire le 2 avril prochain.

21 février : Annonce du retrait prochain de 20 exceptions fédérales de l'ALEC. Cela s'ajoute aux 17 exceptions fédérales retirées en juillet 2024.

4 mars : Mise en chantier des contre-mesures via des droits de douane de 25 %.

7 mars : Annonce des premières mesures de soutien aux entreprises canadiennes affectées par les droits de douane américains, incluant notamment le lancement du Programme d'aide au commerce extérieur par l'intermédiaire d'Exportation et développement Canada (EDC).

13 mars : Dans l'optique d'une réponse "dollar pour dollar", imposition de droits de douane réciproques de 25 % sur une liste de produits d'acier d'une valeur de 12,6 milliards de dollars et sur des produits d'aluminium d'une valeur de 3 milliards de dollars, ainsi que sur d'autres marchandises importées des États-Unis d'une valeur de 14,2 milliards de dollars.

PISTES DE SOLUTION PRIORITAIRES

Commerce interprovincial : l'élimination des obstacles au commerce interprovincial atténuerait en partie les effets d'une guerre tarifaire en facilitant la circulation des biens et services. Le libre-échange interprovincial pourrait faire croître le PIB de 4 % et pourrait injecter 200 milliards de dollars supplémentaires dans l'économie canadienne. Selon Statistique Canada, les barrières commerciales nationales équivalent en moyenne à un coût tarifaire de 6,9 %.

Diversification des marchés : mise en place d'outils et de moyens favorisant le développement de nouveaux corridors d'échanges commerciaux francophones nationaux et internationaux, ainsi que le renforcement des corridors existants, notamment via des missions commerciales interprovinciales et à l'international.

AUTRES PISTES DE SOLUTION

- Stimuler la productivité, la compétitivité et la croissance internationale par des investissements stratégiques dans les entreprises à fort potentiel d'exportation.
- Bonifier les fonds dédiés aux programmes de soutien au démarrage et à la croissance des entreprises pour dynamiser l'écosystème entrepreneurial et mettre en place des mesures afin de renforcer les organismes d'appui au développement économique des communautés francophones et acadienne en situation minoritaire.
- Instaurer des mesures de suivi avec Statistique Canada pour collecter des données sur la vitalité économique des communautés francophones et acadienne, incluant l'emploi, le chômage et l'écosystème entrepreneurial en milieu minoritaire.

L'ensemble de ces solutions pourraient faire partie d'un Plan de développement économique pour les communautés francophones et acadienne en situation minoritaire proposé par le RDÉE Canada.

Membres du réseau



- | | |
|---|---|
| 1 ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE | 7 CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA |
| 2 SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE | 8 SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DE L'ONTARIO |
| 3 CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST | 9 RÉSEAU DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET D'EMPLOYABILITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK |
| 4 PARALLÈLE ALBERTA | 10 RÉSEAU DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET D'EMPLOYABILITÉ DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD |
| 5 CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN | 11 CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE |
| 6 CARREFOUR NUNAVUT | 12 HORIZON TNL |

À propos du RDÉE Canada

Reconnu pour son expertise, le Réseau de développement économique et d'employabilité oeuvre depuis près de 30 ans pour le développement économique des communautés francophones et acadienne, en soutenant les actions collectives de ses membres et en assurant un leadership national basé sur la collaboration.

Le RDÉE Canada agit à travers son réseau national, composé de douze membres répartis dans chaque province et territoire, sauf le Québec, et veille à créer les conditions propices à une économie nationale solide et durable.

Pour nous joindre

RDÉE Canada
1, rue Nicholas, bureau 606
Ottawa (ON) K1N 7B7
613-244-7308 | info@rdee.ca

RDÉE
Canada